

Compte-rendu du Conseil Municipal Du 16 octobre 2017 à 20 h

Présents : Robert VIELFAURE, Jacques ANATOLE, E.TARALLO, Michel LAPIERRE, Guy IMBERT, Marie LEMAIRE, Gilles PEREAU, Juliette CONSTANTIN

Représentée :, Monique RIGOLET,

Excusée : Mélanie FANGIER

A été élue Secrétaire de séance : G. IMBERT

1. Délibération : Carte communale suite à enquête publique

Mme AUDIBERT, commissaire enquêteur, a tenu 3 permanences à la mairie de Rocher entre les 20 août et 21 septembre

Son rapport d'enquête comporte trois remarques:

1. CHAMPBLANC : Demande d'un propriétaire de sortir une parcelle d'olivieraie du domaine constructible. *Avis favorable de l'enquêteur public*
2. SAINT JOFFRES: Demande d'un propriétaire de sortir une parcelle du domaine constructible. *Avis défavorable de l'enquêteur public*
3. La CROUZADE Demande d'un propriétaire de passer plusieurs parcelles classées "agricole" en "constructible". *Avis défavorable de l'enquêteur public*

La carte communale est validée avec une modification mineure et soumise à la validation du Préfet de l'ARDECHE.

Voté à l'unanimité

2. Délibération SEBA : Travaux d'extension des réseaux eau potable et assainissement

Deux projets sont soumis au conseil municipal pour un montant total de 86 500 € HT avec participation du SEBA. Reste à charge de la commune de 36 750 €.

1. Projet d'extension et de rééquilibrage des pressions du réseau d'eau potable sur le hameau de SAINT JOFFRES.
2. Extension des réseaux eau potable et eaux usées sur le hameau de CHAMPBLANC

Voté à l'unanimité

3. Délibération SEBA Modification des statuts

Par délibérations en date du 3 juillet 2017 et 25 septembre 2017, le Comité Syndical du Syndicat des eaux du Bassin de l'Ardèche s'est prononcé à la majorité pour la modification des statuts du Syndicat. Les modifications portent essentiellement sur les points suivants :

- Adhésion de la commune de BERRIAS-CASTELJAU à la compétence assainissement ;
- Constat des nouvelles adhésions de communautés de communes suite à fusion ou modifications de compétences ;
- Assurer la comptabilité descendante des statuts du Syndicat avec ceux de la future régie d'exploitation ;
- Mettre en œuvre les orientations validées par la dernière commission « Pont de Veyrière_Gerbial » relatives à une mise à disposition juste, équilibrée et rentable des ressources du SEBA « production en gros » ;

- Préciser quelques règles de représentation ;
- Corriger quelques erreurs matérielles dans la version des statuts en vigueur ;
- Supprimer des annexes devenues inutiles.

Voté à l'unanimité

M.PEREAU quitte l'assemblée et donne pouvoir à J.ANATOLE

4. Délibération: CDC VAL DE LIGNE: Rapport d'activités 2016, CLECT, Modification des statuts

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val de Ligne, dans sa séance du 12 septembre 2017 a décidé de modifier les statuts de la façon suivante :

Ajout de compétences optionnelles :

- **création aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire la voie communale n°40 desservant le centre d'accueil d'activités sportives d'intérêt communautaire à La Prade à Largentiere ;**
- **Maison de services au public.**

Déplacement de compétences entre les blocs.

Voté à l'unanimité

M.le Maire fait un rapport sur la mise en place de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) et des décisions prises en matière de charges transférées.

Voté à l'unanimité

Tous les conseillers ont eu connaissance du rapport d'activité 2016

5. Délibération: Renouvellement contrat d'assurance sur les risques statutaires

Pour 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2018

Voté à l'unanimité

6. Décisions modificatives du budget 2017:

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
615231	Entretien, réparations voiries		-3000.00
6413	Personnel non titulaire		-1440.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		4440.00
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
1641	Emprunts en euros		4550.00
202	Frais réalisat° documents urbanisme		2450.00
2151	Réseaux de voirie		-7000.00
TOTAL :		0.00	0.00

Voté à l'unanimité

7. Délibération: Facture RAMPA

Facture de pose de gaines non pris en charge par SDE 07 d'un montant de 7 425, 23 € TTC dans les travaux de l'éco quartier.

Voté à l'unanimité

Communications et questions diverses

- Proposition de se joindre à la mairie de PRUNET pour une navette hebdomadaire vers LARGENTIERE
Chaque mardi: Départ à 9 heures de Prunet, un arrêt sur Rocher et arrivée à Largentière. Le circuit retour est identique arrivée prévue sur Prunet à 12h15 (11H 30 en période hivernale)
- Une Rochéroise demande que la tradition d'installer une crèche en fin d'année dans la salle polyvalente soit rétablie pour l'année 2017. Le conseil municipal n'y est pas opposé mais souhaiterait qu'une personne volontaire se charge de sa mise en place et de son retrait.
- Quelques dates : 13 novembre : préparation de la fête de la rando à la mairie de ROCHER qui aura lieu le 13 mai 2018 à ROCHER
26 novembre : repas de fin d'année (inscriptions ouvertes jusqu'au 13 novembre 2017)
16 décembre : Arbre de Noël
20 janvier 2018 : concert Labeaume en Musique à l'église de ROCHER